

86/301 DU 18/02/86

DECRET N° _____ / MTERFFP S.D.G.F.P. DGPCE - 28

Portent intégration et nomination de Monsieur MALONGA Noël, dans les cadres de la catégorie A Hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture).-

DU CONGO
MINISTRE DE L'EMPLOI,
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE
LE MINISTRE GENERAL DE LA FONCTION
PUBLIQUE
LE MINISTRE DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

LE PREMIER MINISTRE,

VISAS :

- ✓/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- ✓/u la loi n° 076/84 du 7.12.1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- ✓/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- ✓/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- ✓/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques ;
- ✓/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- ✓/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- ✓/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- ✓/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- ✓/u le décret n° 63/81/FP-EE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
- ✓/u le décret n° 67/50/FP-EE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- ✓/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- ✓/u le décret n° 84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Premier Ministre ;
- ✓/u le décret n° 85/1423 du 7.12.85 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- ✓/u le décret n° 85/1434 du 17.12.85 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
- ✓/u le décret n° 85/260 du 5.3.1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;
- ✓/u la lettre n° 00562/MERAC.SGERAC.DAAF du 01 Octobre 1985, du Directeur des Affaires Administratives et Financières du Ministère de l'Equipement Rural et de l'Action Coopérative transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;
- ✓/u l'arrêté n° 5557/MEN.UMNG du 13 Août 1981 portant création du Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural en Cycle Long de l'I.D.R.

D.G.B.

D.C.F.

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions combinées du décret n° et de l'arrêté n° 5557/MEN.UMNG du 13.8.1981 susvisés, Monsieur MALOUGA 24 Décembre 1957 à Manguiri, titulaire du Diplôme d'Ingénieur de Développement nu à l'Université Marien NGOUABI, est intégré dans les cadres de la catégorie Chic I des Services Techniques (Agriculture) et nommé au grade d'Ingénieur Stagiaire indice 710.

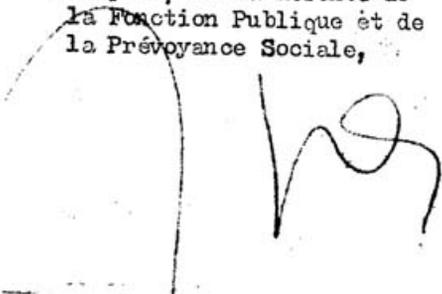
ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Développement

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où il en sera besoin.

Brazzaville, le 13 FÉVRIER 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA.


Ange Edouard PCUNGUI.

AMPLIATIONS :

JORPC..... 1
DGFP.DGPCE..... 3
DGFP /BST..... 1
D.G.B..... 3
D.C.F..... 1
A.D.R..... 2
DOSSIER..... 3
INTERESSE..... 1
SGG/BC..... 2./

